

reçu dans le plan divin une place à part parce qu'ils devaient entourer Jésus, le Fils bien-aimé du Père éternel, l'objet de ses infinies complaisances. Tous ceux qui ont eu avec le Verbe incarné les plus étroits rapports d'affection et de parenté, ont été d'une manière particulière choisis de Dieu ; à eux, plus encore qu'à tous les élus et à tous les autres saints, s'applique la parole de saint Paul : *Ceux qu'il a connus par sa prescience, il les a prédestinés, et ceux qu'il a prédestinés il les a appelés, et ceux qu'il a appelés il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés il les a glorifiés.*

Au nombre de ces prédestinés, de ces appelés, de ces glorifiés, nous ne croyons pas que personne ait davantage attiré les regards de Dieu, après la Sainte Vierge et Joseph son chaste époux, que sainte Anne, la mère de Marie Immaculée, la grand'mère de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le décret divin, qui décidait l'Incarnation du Fils de Dieu, avait en même temps réglé qu'il naîtrait d'une Vierge sans tache et cette Vierge elle-même était intimement unie dans la pensée divine à la femme bénie qu'elle nommerait sa mère. Jésus et Marie, Marie et sainte Anne, nous ne pouvons presque pas séparer ces trois noms lorsque nous pensons que le Sauveur a bien voulu faire partie de notre pauvre humanité et s'est abaissé jusqu'à devenir notre véritable frère.

Nous avons le bonheur d'admirer les merveilles de grâces accomplies en notre sainte Patronne ; toutes décourent de cette source unique ; sa prédestination à devenir la mère de Marie, l'aïeule immédiate du Verbe incarné. L'infirmité de notre pauvre esprit ne nous permet pas de contempler longuement la glorieuse sainte ainsi préparée dans la pensée de Dieu ; adorons du moins